

plaie s'ouvrit, puis une seconde, une troisième... ; il ne s'y forma pas moins de neuf trous, qui finirent par n'en faire qu'un seul, d'une dimension démesurée. L'enflure, vraiment effrayante, devint noire, et la suppuration si abondante, que je n'avais jamais assez de linge pour bander cette jambe. Heureusement que les religieuses de *San Giovanni dei Fiorentini* me donnèrent de la charpie. Pour ne pas tout infecter, il me fallut mettre encore tout autour un sac plein de son. J'inspirais tant de dégoût, que la seule vraie charité chrétienne osait m'aborder.

“Quant à mes souffrances, elles étaient extrêmement vives ; le plus léger mouvement m'arrachait de profonds gémissements. Tout travail me devint impossible. Mon cœur était navré de voir ces pauvres enfants en guenilles manquer souvent de pain. Mon mari était à l'hôpital. Des personnes bienfaisantes m'apportaient bien des aumônes, mais ces aumônes n'étaient pas régulières ; elles venaient un jour et faisaient défaut le lendemain.

“Le médecin Loughi ne voulait plus me soigner. C'est inutile, disait-il, tant que vous ne changerez pas de logement ; il vous faut une bonne chambre et une bonne nourriture. Hélas ! je n'avais pas même de quoi payer le loyer de cette pauvre habitation ! Un jour, le propriétaire de notre maison voulut me mettre à la porte avec mes petits enfants. Le comte Soderini, garde noble, qui me donnait des secours, parla de moi à Pie IX. *O sante Padre mio!*... Il daigna m'envoyer cinq scudis (25 francs). Et il a fait ainsi plus d'une fois...

Quand Pie IX eut rendu le dernier soupir : Il est en paradis, m'écriai-je ; il est saint ; il me guérira. Et sans retard je me traînai à son tombeau pour y pleurer et prier de longues heures. Tous les matins, je fis ce chemin, en m'appuyant sur les maisons, et non sans gémir par suite de mes douleurs. Bien des personnes semblaient s'offusquer de ces visites quotidiennes. Les *San-Pietrini* me brusquaient et se moquaient de moi. “Que venez-vous faire ici ? me disaient-ils. Vous priez en vain ; vos courses aggravent votre mal ; c'est tout ce que vous en retirerez.” Mais je ne me lassai pas et rien ne put me rebuter. Je continuai à aller à Saint-Pierre tous les jours.

—Quelles sont-les prières que vous adressiez à Pie IX ? lui demandai-je.

—“Les religieuses de *San Giovanni dei Fiorentini* m'en apprenaient de toutes sortes et de fort belles. Mais la douleur me les faisait oublier. Je disais simplement, du fond de mon cœur : *O Pio nono, bello santo mio, voi che patiste tanto delle gambe, voi che conoscete il dolore che io sento, fate mi la grazia di guarire* : O Pie IX, ô mon beau saint, vous qui avez souffert des jambes, vous qui connaissez les douleurs que je ressens, faites-moi la grâce de me guérir.”

“Cependant ma plaie devint si hideuse, qu'on me déclara que l'amputation était indispensable. Oh ! que je pleurai ! Je voulus me traîner encore une fois à Saint-Pierre ; c'était le 13 mai. (Ce jour-là était le jour de la naissance de Pie IX, coïncidence que paraît ignorer Fortunata.) Quelles supplications j'adressai au saint Pontife !

“Revenue chez moi, je me sentis brisée de fatigue. Je me jetai sur cette paillasse que voilà et je m'endormis. Mon sommeil fut de plomb ; aucune souffrance aigüe ne vint l'interrompre. Le matin, je dormais encore si pro-

fondément que mes enfants me contemplaient tout éfrayés. J'ouvris enfin les yeux. “Où est donc ma jambe ?” m'écriai-je. Je ne la sentais plus. Je soulève la couverture : ma jambe était là ; les bandages étaient tombés, l'enflure avait disparu, la plaie était fermée. A peine si on en voyait la trace. Je descendis du lit, je marchai sans la moindre douleur. Voyez vous-même, dit-elle, et, se déchaussant à l'instant, elle nous montra sa jambe, sur laquelle nous n'aperçûmes qu'une cicatrice. Maintenant, continua-t-elle, je marche comme quand j'étais jeune. Je vais régulièrement à la fontaine et puis ainsi gagner le pain de mes enfants. *O Pio IX, santo mio!* Et de grosses larmes roulaient dans ses yeux.

“Les religieuses de *San Giovanni Fiorentini*, Mgr Ricci, le duc de la Regina, et bon nombre d'autres grands et signori, et le médecin Loughi, qui voulait me couper la jambe, et mon bon curé de *santa Catharina della Ruota* vous répéteront ce que je vous dis.”

En effet, quarante personnes respectables par leur caractère et leur position élevée veulent déposer sous la foi du serment comme ayant été les témoins de ce fait, lorsqu'aura lieu l'enquête canonique sur ce prodigieux miracle.

Revue des intérêts catholiques.

ITALIE.—Le *beau ciel d'Italie* perd toujours de plus en plus de son charme pour les habitants de la péninsule ; le paupérisme, la faim, l'émigration : telles sont les plaies dont on se plaint avec plein droit sur tous les points de l'*Italie unifiée*.

Maintenant que les propriétés, dont les revenus étaient employés au soulagement des pauvres, sont passées au gouvernement, qui lui, n'en a jamais assez pour engraisser ses créatures, la misère désole et jette dans le découragement des milliers de familles.

C'est dans les grandes villes surtout que les souffrances sont les plus grandes ; on ne peut se peindre l'état des choses, dit-on, dans certains grands centres.

Une statistique officielle, touchant le Mont de Piété de Rome, pourra nous aider à nous faire saisir quelque chose de la vérité ; remarquons qu'il s'agit de la capitale de l'*Italie une*, où réside la famille royale, le gouvernement avec sa nuée d'employés grassement payés et où aussi le Pape attire des flots d'étrangers : qu'on juge ce qui doit en être des autres villes qui n'ont pas ces avantages ; nous empruntons à l'*Osservatore Romano* :

Le capital des gages déposés au Mont de Piété à Rome se monte à 4,200,000 francs.

La lugubre signification de ce chiffre frappe d'avantage, si l'on fait attention aux chiffres des années précédentes, et desquels il résulte que la misère a toujours été en augmentant, et que l'accroissement des objets engagés a suivi la même marche progressive. Au 31 décembre 1874, le capital des gages déposés au Mont de Piété était de 2,771,339 francs ; au 31 décembre 1875, de 3,266,358 francs, à la même date en 1876, ce capital s'élevait à 3,442,277 francs ; en 1877 à la même date, il s'élevait à 3,960,351 francs. En moyenne, l'augmentation annuelle est de